



Succession et liquidation judiciaire

Par **quisaura**, le **22/03/2011** à **20:59**

Bonjour,

Mon père est décédé en Novembre 1999, depuis cette date ma soeur et moi sommes en indivision successorale.

D'autre part ma soeur est en liquidation judiciaire depuis Décembre 1999 ce qui à eu pour conséquence de faire perdurer l'indivision rendant impossible tout partage.

Est ce que si ma soeur renonçait à sa part il serait possible de pouvoir sortir de cette situation.

Cordialement.